

## II. UNE NOUVELLE GOUVERNANCE : L'EPAGE LOIRE LIGNON

La 11<sup>e</sup> programmation de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne demande que les nouveaux contrats territoriaux soient développés à l'échelle de bassin versant. Dans une logique de cohérence hydrographique, la masse d'eau de l'Ance du Nord amont, mais aussi celle de l'Ance du Nord aval, seront intégrées dès avril 2021 au contrat territorial Loire et Affluents Vellaves (CTLAV) qui sera porté par l'Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE) Loire-Lignon, suite à la délibération du 7 décembre 2019 du conseil communautaire d'ALF actant le transfert de la compétence animation et la délégation de la compétence GEMAPI à l'EPAGE Loire-Lignon au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Ainsi, le bassin versant de l'Ance du Nord sera couvert par une procédure contractuelle qui permettra de poursuivre la dynamique mise en place par l'équipe du CT Ance du Nord depuis maintenant cinq ans.



AGENDA ● CT Ance du Nord ● CT Loire et Affluents Vellaves

MARS 2019  
Bilan mi-parcours

JUIN 2020  
Lancement du bilan évaluatif

JANVIER 2021  
Fin du contrat

2019

2020

2021

FIN 2018  
Lancement phase d'élaboration

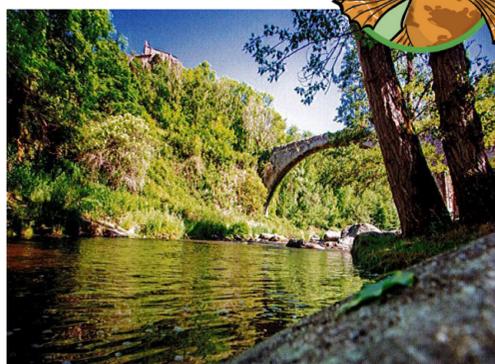
FIN 2020  
Fin de la phase d'élaboration

MARS 2021  
Début de la phase d'action

### Pourquoi l'EPAGE Loire-Lignon ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI) est obligatoire et confiée aux intercommunalités. Pour répondre à cette compétence mais aussi pour répondre aux nouvelles exigences de la 11<sup>e</sup> programmation, le SICALA Haute-Loire est devenu l'EPAGE Loire-Lignon en janvier 2020 pour assurer le portage des contrats territoriaux sur le bassin hydrographique de la Loire amont. Actuellement, son territoire couvre quatre contrats territoriaux dont le futur contrat territorial Loire et Affluents Vellaves qui débutera en mars 2021.

Le contrat territorial Loire et Affluents Vellaves sera donc composé de 20 masses d'eau réparties de part et d'autre autour de l'axe Loire, pour une superficie de 1 935 km<sup>2</sup>, il s'étend de Brives-Charensac jusqu'à l'amont de la retenue du barrage de Grangent.



## III. LA PAROLE DONNÉE AUX HABITANTS

Michel Bravard, maire de Medeyrolles, ancien président de la communauté de communes Vallée de l'Ance

« Nous avons la chance d'avoir sur notre territoire une belle rivière, l'Ance du Nord, un vrai « bijou » avec notamment une espèce protégée : la moule perlière, révélatrice de la bonne qualité des eaux. Au lancement du contrat territorial, j'ai été convaincu du bienfait de cette démarche déjà pour l'intérêt personnel que j'avais pour ce cours d'eau mais aussi par les témoignages des techniciens et des scientifiques qui travaillaient sur ce projet. Le seul regret que je peux avoir c'est que certaines actions n'aient pas été plus loin dans la protection de certains milieux et de certaines espèces atypiques de l'Ance du Nord. J'ose espérer que les générations futures pourront convaincre les occupants du territoire : élus, habitants, agriculteurs, et leur faire prendre conscience de l'intérêt de préserver cette richesse qu'est l'eau pour notre avenir. »



Cyrille Tixier, agriculteur sur la commune de Saint-Anthème

« J'avais entendu parler de la démarche du CT ANA, notamment sur les travaux rivières réalisés sur d'autres communes en aval. C'est par hasard, que j'ai pris contact avec le technicien de rivière pour savoir si des travaux étaient envisagés sur mes parcelles. Je suis satisfait des travaux de mise en défens et d'entretien de la végétation effectués sur mes terrains. C'est financé en totalité donc pourquoi sans privé ! Quand on sait que c'est un gain de temps et d'argent et cela permet d'entretenir et de valoriser les bords des rivières. Bien sûr, il faudra l'entretenir régulièrement, mais cela rend le travail plus facile et en tant que pêcheur c'est mieux quand c'est propre et entretenu ! Je suis inquiet pour l'avenir, on voit bien qu'il y a et qu'il y aura de moins en moins d'eau dans les années futures, il est donc important de communiquer sur la préservation et la mise en valeur des cours d'eau de notre territoire. J'espère que ce type de travaux va se poursuivre dans les années à venir car j'ai appris que le CT se termine et qu'il y aura certainement moins de travaux rivière proposés sur l'Ance du nord ».



Amaya Besson, élève de 5<sup>ème</sup> en 2018, collège Val d'Ance de Saint-Anthème

« J'ai appris beaucoup de choses sur le fonctionnement des cours d'eau et de la ressource en eau y compris qu'il fallait éviter de polluer l'eau. J'ai compris qu'il y avait une incidence sur les animaux aquatiques et qu'ils étaient révélateurs de la bonne qualité de l'eau. S'il y a une baisse de ces animaux, l'eau est de plus en plus polluée. Lors de la journée de restitution en 2018, j'ai aimé l'atelier pêche qui m'a permis d'apprendre à manier une canne et lancer un leurre, je n'ai pas vu le temps passer ! Au final, j'ai retenu que l'Homme s'inspire de la nature pour améliorer sa technologie, notamment pour préserver l'eau. »



## IV. ACTUALITÉS ANIMATION DE L'ÉTÉ 2021 (GRATUITES) !



Renseignements et réservation au 06 82 27 45 88.

Balade à la découverte des arbres et de leurs multiples usages !

Dimanche 27 juin 2021 - RDV à 14h30 (lieu-dit Ancette, saint-Julien d'Ance) lors des journées du patrimoine de pays et des moulins  
Balade facile. Chaussures fermées recommandées !

Lors de cette balade, au bord de l'Ance du Nord, avec Charlie Braesch, animateur nature, nous nous questionnerons sur le thème des arbres.

Nous irons à la rencontre des arbres et aborderons leur mode de vie et leur évolution au fil du temps. Cette balade sera aussi l'occasion de voir tous les services que nous rendent les arbres et les nombreuses utilisations qu'on peut en faire, comestibles et médicinales. Les arbres n'ont pas fini de nous surprendre !



Continuité écologique, quésaco ?

Mercredi 21 avril 2021 - RDV à 14h30 (lieu-dit Les chambons, Usson-en-Forez).  
Prévoir des bottes. Sous réservation (15 pers. max.)

Venez assister à une intervention de la Fédération de pêche de la Loire, sur les berges de l'Ance du Nord. Nous parlerons ensemble de la libre circulation des poissons mais aussi des sédiments, avec un bel exemple de réalisation moderne sous nos yeux avec des travaux effectués sur l'ouvrage des Gannets. Puis nous pourrions réaliser un court inventaire sur les espèces piscicoles présentes. À votre avis, quels sont les impacts sur nos amis les poissons ?



Au travers d'une vidéo de quelques minutes, venez découvrir la restauration de la continuité écologique sur le site des Gannets.



FLASHEZ CE QR CODE POUR DÉCOUVRIR LA VIDÉO !

<https://www.youtube.com/watch?v=ci0GcwCZRXY>



AMBERT LIVRAOIS FOREZ

CONTRATS TERRITORIAUX

## LA LETTRE DE L'ANCE DU NORD

Cinq ans de mise en œuvre, bilan du contrat territorial de l'Ance du Nord amont

### SOMMAIRE

- I. Bilan évaluatif du contrat territorial de l'Ance du Nord amont
- II. Une nouvelle gouvernance : l'EPAGE Loire Lignon
- III. La parole donnée aux habitants
- IV. Actualités

# I. BILAN ÉVALUATIF DU CONTRAT TERRITORIAL DE L'ANCE DU NORD AMONT

Signée le 15 janvier 2016, le contrat territorial arrive à son terme en janvier prochain. Durant ces cinq années de mise en œuvre, de multiples actions ont pu être menées afin d'améliorer la qualité de l'eau, de préserver les milieux aquatiques et de protéger les espèces aquatiques sur le bassin versant de l'Ance du Nord.

## UN BILAN ÉVALUATIF, POUR QUOI FAIRE ?

À la fin de chaque contrat territorial, un bilan évalatif est préconisé par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour analyser la mise en œuvre du contrat sous toutes ses formes, c'est-à-dire sur :

- Les travaux en rivière ;
- Les actions de sensibilisation et de formation ;
- Les études réalisées sur les espèces et les milieux ;
- La communication ;
- La gouvernance mise en place ;
- La gestion financière ;
- Les retombées sociales (propriétaires, exploitants, associations, élus, ...).

Le bilan est basé sur trois aspects : financier, technique et social. Durant six mois, Bastien Nouvet, stagiaire sur le contrat territorial de l'Ance, a réalisé le bilan technico-financier en reprenant les données issues du contrat. Il a effectué des visites de terrain sur les chantiers de travaux déjà réalisés au cours de la phase d'action du CT Ance. Enfin, pour terminer sa mission, il a également pris contact avec plusieurs exploitants et propriétaires de la vallée de l'Ance, ainsi que les écoles ayant participées au programme d'éducation du contrat territorial pour récolter leurs avis sur les cinq années de mise en œuvre. Dans un second temps, le bureau d'études Géonat va réaliser jusqu'en juin 2021, une étude pour évaluer l'impact du contrat territorial sur les milieux aquatiques, la satisfaction et la perception des usagers et acteurs du territoire vis-à-vis des actions réalisés durant la période du CT Ance.

## VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Dans le cadre du bilan du CT, vous recevrez prochainement un questionnaire vous permettant d'exprimer votre avis sur le déroulement des cinq ans du contrat territorial. Nous comptons sur votre participation !



### Restaurer la continuité écologique

#### État Zéro 2016

L'Ance du Nord et ses affluents souffrent d'un cloisonnement important. En 2016, 488 ouvrages ont été inventoriés dont 11, non-conforme vis-à-vis de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE), ont été classés comme prioritaire.

#### État final 2020

En 2017, une étude d'aide à la décision, apportant un appui technique et administratif aux propriétaires de 6 ouvrages ciblés parmi les 11 prioritaires, a été réalisée. Plusieurs scénarios ont été proposés pour restaurer au mieux la continuité écologique. L'équipe du contrat a accompagné les propriétaires dans les actions de mise en conformité des ouvrages concernés jusqu'à la fin du contrat.



### Diminuer les pollutions diffuses sur l'ensemble du territoire

#### ÉTUDE SUR LA RÉSORPTION OU LA NEUTRALISATION DES REJETS

##### État Zéro 2016

Une étude de la qualité de l'eau réalisée entre 2014 et 2015 a montré une masse d'eau en bon état. Toutefois, 4 stations sur 10 montrent un état écologique moyen. En 2014, un inventaire des rejets a été mené mettant en évidence 313 rejets dont 125 considérées comme « à fort impact polluant ».

##### État final 2020

En 2017, 38 rejets majeurs ont été étudiés grâce à des prélèvements effectués avant et après le rejet. L'objectif est de connaître la capacité de la rivière à s'auto-épurer ou non. Sur les 38 rejets, 15 ont un impact important dont 8 considérés comme prioritaires. Ils se situent principalement sur l'Ance du Nord (aval St-Anthème), le Champdieu et la Ligonne.



#### ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES POUR ATTEINDRE LE « ZÉRO PHYTO »

##### État Zéro 2016

Aucune démarche n'a été réalisée durant la phase d'élaboration du contrat.

##### État final 2020

Quatre journées techniques « Zéro phyto » ont été organisées afin d'accompagner les communes dans la réduction et pour certains la suppression des pesticides. Au total, 19 communes se sont réunies lors de ces journées rassemblant élus et agents. Rencontre du 23 mai 2019 à Craponne-sur-Arzon avec 8 communes représentées dont 7 agents et 6 élus.



### Restaurer et entretenir le lit, les berges et la ripisylve des cours d'eau

#### État Zéro 2016

La phase d'élaboration a mis en lumière des altérations et des pressions sur le territoire de l'Ance du Nord amont (enrêinement, altérations des berges, secteur dépourvue de ripisylve).

#### État final 2020

Sur les cinq programmations initialement prévues dans le Contrat Territorial, deux ont été effectuées et la troisième est encore en cours. Les travaux réalisés sont :

- 2.3 km de plantation,
- 14.3 km d'entretien,
- 5.4 km de coupe de résineux,
- 22.5 km de clôtures posées (barbelés et fil lisses),
- 7.8 km de génie végétal (fascines, peignes),
- 81 passes-clôtures,
- 82 abreuvoirs (en descentes aménagés et gravitaires),
- 17 passages à gué aménagés
- 265 m<sup>2</sup> de renouée du Japon supprimés.



### Améliorer la connaissance sur la qualité physico-chimique des eaux

#### État Zéro 2016

Une étude préalable a été menée en 2014 pour évaluer la qualité physico-chimique et biologique de l'Ance et ses affluents. Cette analyse a été utilisée comme état initial en vue d'une analyse futur en fin du contrat territorial.

#### État final 2020

Une étude est actuellement en cours afin de visualiser l'évolution de la qualité de l'eau. Selon les premières constatations, la qualité des eaux est bonne de façon générale. Cependant, il ressort que plusieurs stations de prélèvement sont déclassées durant la période estivale du fait de longues périodes d'étiages qui accentuent l'accumulation des molécules polluantes. Des éléments azotés et phosphorés ont également été détectés sur la partie aval de la masse d'eau.



### Préserver, gérer et mettre en valeur les zones humides

#### État Zéro 2016

Entre 2014 et 2015, un inventaire des zones humides de plus d'un hectare fut effectué sur le territoire de l'Ance du Nord.

#### État final 2020

Un programme global de préservation, de gestion et de mise en valeur de 21 zones humides est en cours. Des notices de gestion, de restauration et des diagnostics seront proposés aux propriétaires et gestionnaires des parcelles concernées. Aussi, une synthèse sur les différentes méthodes de mise en valeur sera éditée en 2021 pour aider et sensibiliser les différents acteurs sur ces milieux humides.



### Projet d'un sentier d'interprétation le long de l'Ance du Nord

#### État Zéro 2016

En 2015, l'équipe du contrat, les élus, le service tourisme et un stagiaire ont travaillé sur la création d'un sentier d'interprétation et de mise en valeur aux bords de l'Ance.

#### État final 2020

En 2016, un cahier des charges a été élaboré sur la conception et la faisabilité du sentier. Le projet a été annulé à la suite de la fusion des EPCI en janvier 2017. Cependant, il a été intégré au projet de territoire d'Ambert Livradois Forez.

### Hors contrat

#### CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

L'effacement du complexe hydraulique des Gannets s'est déroulé en deux phases.

**Phase 1 :** réalisation d'une pêche de sauvetages pour les espèces piscicoles, déplacement de la moule perlière (espèce protégée) et destruction des deux seuils.

**Phase 2 :** remobilisation des blocs dans le cours d'eau, création de fascines de saule et plantation d'arbres et d'arbustes. Par cette action, nous avons atteint nos objectifs : rétablissement de la continuité écologique, réduction de l'impact de l'Homme, reconquête de l'espace de mobilité du cours d'eau et création de zones d'habitats pour les poissons.



#### PAEC GORGES LOIRE AVAL

Animation sur la mesure Herbe13 en collaboration avec le département de la Haute-Loire : aucune demande n'a été effectuée car la mesure paraissait trop contraignante et financièrement trop longue pour les exploitants.

#### ASSAINISSEMENT

L'équipe du contrat a apporté un soutien administratif et technique auprès de sept communes pour actualiser les schémas d'assainissement.

### Suivi et protection des moules perlières sur le bassin versant de l'Ance du Nord

#### État Zéro 2016

L'espèce est un très bon indicateur de la qualité de l'eau, puisqu'elle est sensible aux pollutions. Un inventaire sur les populations de moules perlière a été effectué par Gilbert Cochet de 1998 à 2003, publié en 2009.

#### État final 2020

Depuis 2017 et jusqu'en 2021, un suivi des populations de moule et une surveillance de son habitat, de la qualité de l'eau et des poissons hôtes, (truite fario) nécessaire à son développement, sont menés. On constate, une chute du nombre de moules perlières présentes sur le territoire d'environ 30% entre 2017 et 2019. Pour l'heure, le colmatage et la mobilisation des sédiments semblent être deux facteurs potentiellement responsables de ce déclin.



### Mobiliser et développer la pédagogie autour de l'eau et de son environnement

#### PROGRAMME D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

##### État Zéro 2016

Aucune démarche n'a été réalisée durant la phase d'élaboration du contrat.

##### État final 2020

Depuis 2017, trois Programmes d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (PEEDD) ont été menés bénéficiant ainsi à plus de 350 élèves répartis sur 8 établissements scolaires et 1 maison de l'enfance. Un quatrième programme est actuellement en cours. Pour l'animation grand public, les actions réalisées sont : 5 balades aux bords de l'Ance, des animations lors de la semaine de l'Eau et des journées du patrimoine. Aussi, des réunions techniques ont été mises en place avec des associations locales.



#### PLAN DE COMMUNICATION À CINQ ANS

##### État Zéro 2016

Une première communication s'est faite avant la signature du contrat avec 2 lettres d'information diffusées en 2014 et 2015 et plusieurs articles de presse sur le journal intercommunal « L'Hirondelle » et le site de la communauté de communes de la vallée de l'Ance.

##### État final 2020

Entre 2016 et 2020 ont été réalisées : 6 lettres d'information distribuées toutes boîtes aux lettres, le « Guide du riverain » mis à disposition des riverains, des habitants, des élus et des touristes, 5 panneaux d'information disposés le long de l'Ance du Nord (de Raffin jusqu'à St Julien d'Ance) et 1 film sur l'arasement du complexe hydraulique des Gannets (cf. « Hors contrat : continuité écologique »). Pour rappel, le site internet [www.ambertlivradoisforez.fr](http://www.ambertlivradoisforez.fr) permet d'avoir accès aux actualités du contrat (un territoire à votre service dans la rubrique Assainissements individuel et rivières).



### Animation et suivi du contrat territorial

#### État Zéro 2016

Pendant la phase d'élaboration plusieurs rencontres ont été effectuées : 1 réunion de lancement, 3 réunions publiques, 3 groupes de travail (assainissement, agriculture/forêt, scientifique), 7 comités de pilotage pour suivre et valider les actions du contrat, 5 comités technique pour apporter un appui technique et scientifiques sur certaines actions.

#### État final 2020

Depuis la signature du contrat en 2015 : 7 comités techniques, 15 comités de pilotage, un bilan à mi-parcours (cf. lettre n°6) et un bilan évalatif ont été réalisés. Ces rencontres et bilans ont permis d'assurer un suivi des actions et de les réajuster quand nécessaire.